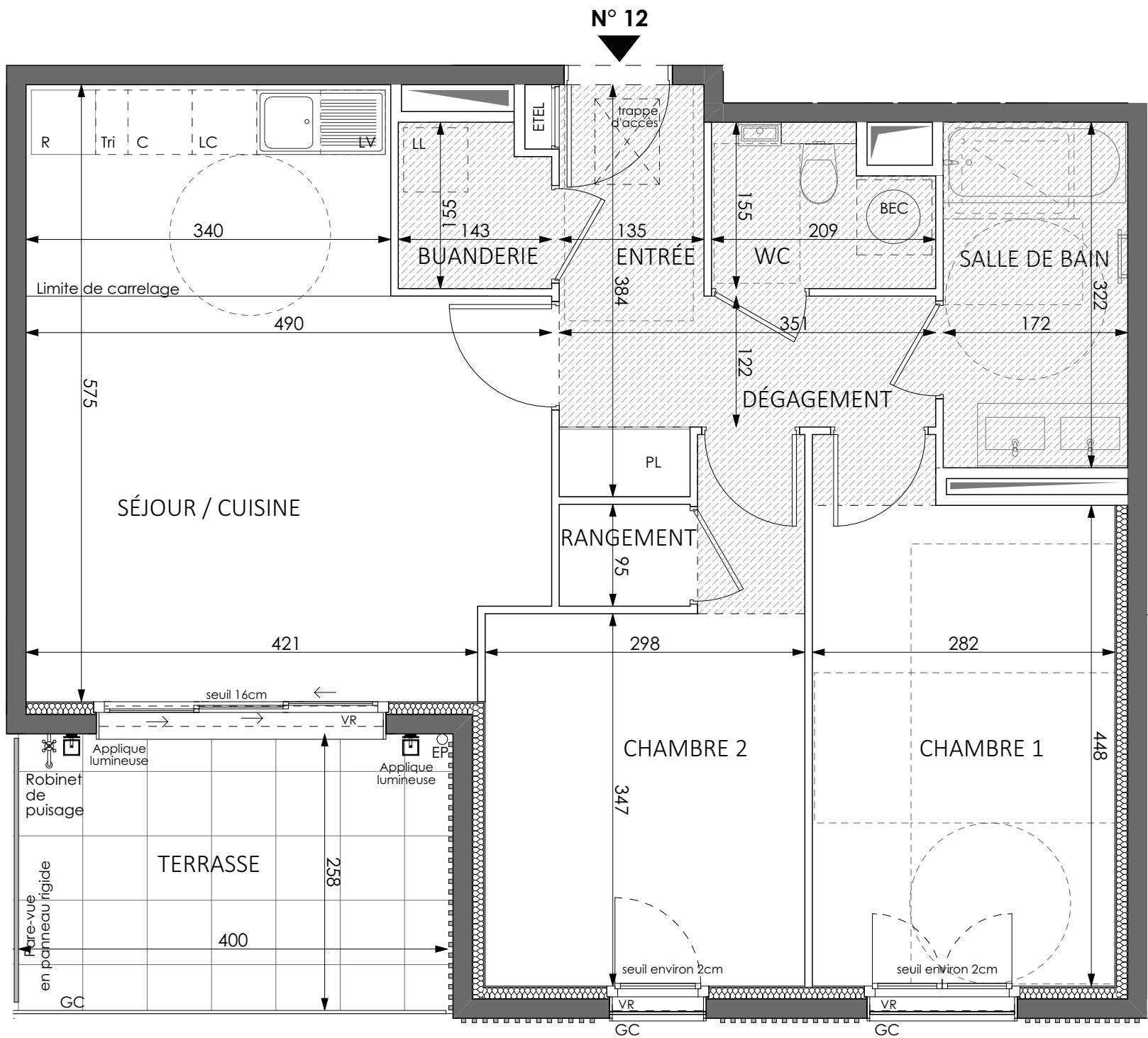




APPARTEMENT DE 3 PIECES
n° 12 au Rez-de-Chaussée

ENTRÉE	5,10	m ²
SÉJOUR / CUISINE	24,61	m ²
CHAMBRE 1	13,39	m ²
CHAMBRE 2	12,01	m ²
SALLE D'EAU	5,54	m ²
WC	2,73	m ²
BUANDERIE	2,10	m ²
RANGEMENT	1,16	m ²
DÉGAGEMENT	2,64	m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	69,28	m ²
TERRASSE	10,26	m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	79,54	m ²

LEGENDE	
	trappe d'accès entretien VMC
	VR volet roulant
	GC garde corps
	ETEL soffite/faux plafond
	PL placard
	retombée de poutre
	sèche-serviette
	BEC ballon d'eau chaude
	R réfrigérateur
	LV lave vaisselle
	LL lave linge
	C cuisson
	TRI tri sélectif
	LC linéaire complémentaire kitchenette
	K kitchenette
	fenêtre
	pf coulissante
	porte fenêtre
	fe. oscillo-battante
	fenêtre fixe

Indice A
Echelle : 0 50 100 200cm
Mai 2025



ATELIERALLIONE
ARCHITECTES

Conformément à la réglementation, ce plan est :

EVOLUTIF	PMR
----------	-----

Nota : Les surfaces des placards et/ou dressings sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage ou refroidissement, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »